

# CGV SITE WEB

édité : novembre 2025

## Parties du contrat

Dans les présentes CGV :

« **Client** » désigne toute personne physique ou morale ayant recours aux services du Prestataire dans le cadre de son activité professionnelle.

« **Prestataire** » désigne CREATION K.

« **Prestation** » désigne l'ensemble des services proposés par le Prestataire et décrits dans le devis accepté par le Client.

« **Projet** » désigne l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre d'une Prestation déterminée.

« **Site** » désigne le site internet conçu, développé, intégré ou configuré dans le cadre de la Prestation.

« **Contenus** » désigne notamment les textes, photographies, vidéos, logos, illustrations, documents, données et autres éléments fournis par le Client.

« **Éléments tiers** » désigne notamment WordPress, thèmes, extensions, typographies, photographies, illustrations, services en ligne, outils, API et autres ressources appartenant à des tiers.

## Acceptation

Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par le présent CGV à l'exclusion de toute autre condition. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales de Vente, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les commandes en cours. Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV avant de passer commande. Pour ce faire, le Client apposera lors de la commande sa signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" sur le devis transmis par CREATION K.

## Responsabilité du client

Le Client s'engage à fournir des informations justes détaillant la nature et l'environnement de la commande à réaliser. Il s'engage à prévenir le Prestataire de tout changement concernant les données fournies et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le Client doit fournir une adresse e-mail et une adresse postale valide.

## Engagement des parties

Le Client et le Prestataire s'engagent à collaborer activement afin d'assurer le bon déroulement du projet. Chacun s'engage à communiquer toutes les difficultés dont il aurait connaissance au fur et à mesure de l'avancement du projet pour permettre à l'autre partie de prendre les mesures nécessaires

### A/ Le Client s'engage à :

- fournir des informations exactes et complètes ;
- transmettre les contenus dans les délais convenus ;
- fournir les accès nécessaires à la réalisation de la Prestation ;
- disposer des droits nécessaires sur les contenus transmis ;
- vérifier l'exactitude des contenus intégrés ;
- respecter les délais de validation ;
- effectuer les paiements dans les délais prévus ;
- informer le Prestataire de toute contrainte technique, juridique ou commerciale particulière ;
- conserver ses propres copies des données et contenus importants ;
- ne pas modifier directement les éléments techniques du Site pendant la réalisation sans en informer le Prestataire.

Le Client demeure responsable des contenus qu'il fournit et de leur conformité aux lois et réglementations applicables.

Le Client garantit disposer de l'ensemble des droits, licences et autorisations nécessaires à l'utilisation des éléments qu'il transmet au Prestataire.

### B/ Le Prestataire s'engage à :

- s'engage à réaliser la Prestation conformément au devis accepté et à mettre en œuvre ses compétences professionnelles pour assurer sa réalisation.
- informe le Client de l'avancement du Projet et soumet les éléments nécessitant une validation.
- tenu à une obligation de moyens et non de résultat, notamment concernant les performances commerciales du Site, son référencement naturel, son positionnement dans les moteurs de recherche ou son taux de conversion, sauf engagement spécifique écrit.
- ne pourra être tenu responsable d'une violation de droits résultant d'un contenu fourni par le Client.

Le Client garantit le Prestataire contre toute réclamation, action ou demande d'indemnisation résultant de l'utilisation de contenus dont il ne détenait pas les droits nécessaires.

## Frais annexes - débours

Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations du Prestataire et ne relevant pas de ses offres, ne sont pas compris dans les prix indiqués. En sus du prix de la prestation, le Prestataire peut facturer au Client: l'hébergement du site sélectionné, les frais de transferts ou de renouvellement, les polices typographiques, les photographies ou illustrations issues de banques d'images, frais de copies, d'affranchissement, les déplacements nécessaires à la bonne réalisation du contrat. frais d'archivage de dossier.

## Bon de commande - début des travaux

Le devis signé et les CGV (Conditions Générales de Vente) consultées par le Client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de bon de commande.

Le devis émis par le prestataire est valable à la date de son établissement et pour une durée de soixante jours.

Les travaux débuteront lorsque :

- le devis sera retourné daté et signé
- un acompte obligatoire de 20 à 30% (selon ce qui est indiqué sur le devis) est versé.
- l'accès à l'hébergement du site sera communiqué (identifiant et mot de passe)
- les éléments graphiques et textuels nécessaires, seront à la disposition du Prestataire.

Aucun travail ne débutera avant réception conjointe du devis signé et de l'acompte.

## Validation et recette du site

Le Client est invité à vérifier les éléments qui lui sont présentés et à signaler toute anomalie ou demande de correction dans le délai indiqué par le Prestataire dans un délai de quinze (15) jours ouvrables maximum après réception des maquettes. A défaut d'une validation ou d'une demande de modification des maquettes par le Client dans un délai de quinze jours, celles-ci seront considérées comme validées par les deux parties. Le travail réalisé, livré et tacitement validé, implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues au Prestataire. Les couleurs visibles sur un écran (quel qu'il soit) ne sont pas contractuelles et ne seront en aucun cas celles restituées sur les différents supports proposés (il en est de même pour les impressions réalisées sur une imprimante)

## Création et intégration WordPress

Lorsque le Projet est réalisé sous WordPress, le Client reconnaît que WordPress constitue une solution logicielle tierce susceptible d'évoluer indépendamment du Prestataire.

Le fonctionnement du Site peut également dépendre :

- du thème utilisé ;
- d'Elementor ;
- d'extensions ;
- de services externes ;
- de l'hébergement ;
- de la version de PHP ;
- des navigateurs ;
- de services ou API externes.

Sauf mention contraire dans le devis, la création du Site n'inclut pas la maintenance permanente de WordPress, du thème ou des extensions.

## Extensions, thèmes, licences et services tiers

Certaines fonctionnalités peuvent nécessiter l'utilisation de logiciels, extensions, thèmes ou services appartenant à des tiers.

Lorsque ces éléments sont soumis à une licence ou à un abonnement payant, leur coût est supporté par le Client sauf mention contraire dans le devis.

Le renouvellement des licences et abonnements est à la charge du Client lorsqu'il en est le titulaire.

Le Prestataire ne garantit pas la pérennité, la disponibilité, le prix ou les fonctionnalités futures d'un service tiers.

La suppression, modification, abandon ou évolution d'un service tiers pourra nécessiter une intervention complémentaire.

## Hébergement et nom de domaine

Lorsque le Prestataire intervient dans la configuration d'un hébergement ou d'un nom de domaine, cette intervention est limitée à ce qui est prévu dans le devis.

Sauf mention contraire, le Client demeure titulaire de son nom de domaine et de ses comptes auprès des prestataires concernés.

Les frais d'hébergement, de nom de domaine et de renouvellement sont distincts des frais de création du Site.

Le Prestataire ne saurait être responsable d'une interruption, suspension, suppression ou défaillance imputable à l'hébergeur ou au registrar.

## Mise en ligne et transfert des accès

La mise en ligne du Site intervient après validation finale et, sauf accord contraire, après règlement complet des sommes dues.

Lorsque cela est prévu, le Prestataire remet au Client les accès nécessaires à l'administration du Site et aux services dont il est titulaire.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de ses identifiants.

Le Prestataire peut conserver certains accès strictement nécessaires à l'exécution d'une prestation de maintenance ou d'assistance lorsqu'une telle prestation a été souscrite.

## Maintenance et mises à jour

La maintenance ne fait pas partie de la création du Site sauf mention expresse dans le devis. Une prestation de maintenance peut faire l'objet d'un contrat ou d'un abonnement distinct. Selon la formule souscrite, la maintenance peut notamment comprendre :

- mises à jour de WordPress ;
- mises à jour du thème ;
- mises à jour des extensions ;
- vérifications techniques ;
- sauvegardes ;
- corrections ;
- surveillance du Site ;
- assistance.

Les créations de nouvelles pages, refontes graphiques, nouvelles fonctionnalités et modifications importantes ne sont pas considérées comme des opérations de maintenance courante et peuvent faire l'objet d'un devis complémentaire.

## Sauvegardes et sécurité

Lorsque des sauvegardes sont prévues dans la prestation, leurs modalités sont définies dans le devis ou le contrat de maintenance.

Sauf engagement spécifique, le Prestataire ne garantit pas la conservation illimitée des sauvegardes.

Le Client est invité à conserver ses propres copies des contenus et données nécessaires à son activité.

Le Prestataire met en œuvre les mesures de sécurité prévues dans le cadre de la Prestation.

Toutefois, aucun Site internet ne peut être garanti comme totalement exempt de vulnérabilité.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable d'une attaque, intrusion, faille de sécurité, malware ou compromission résultant notamment :

- d'une vulnérabilité de WordPress ;
- d'un thème ou plugin tiers ;
- d'un service externe ;
- d'identifiants compromis ;
- d'une intervention du Client ou d'un tiers ;
- d'une défaillance de l'hébergeur.

## Référencement naturel et performances

Sauf mention contraire dans le devis, la création d'un Site n'inclut aucune garantie de positionnement dans les moteurs de recherche.

Le Prestataire ne garantit aucun nombre de visiteurs, aucune position dans les résultats de recherche, aucun chiffre d'affaires ni aucun taux de conversion.

Toute prestation SEO fait l'objet d'un périmètre distinct.

## Mentions légales, RGPD et contenus réglementaires

Le Client demeure responsable du contenu juridique de son Site et notamment :

- mentions légales ;
- politique de confidentialité ;
- conditions générales de vente ou d'utilisation ;
- informations relatives à son activité ;
- informations concernant les traitements de données ;
- contenus relatifs aux cookies et traceurs.

Lorsque le Prestataire intervient techniquement dans leur intégration, cette intervention ne constitue pas une prestation de conseil juridique sauf mention expresse contraire.

Le Client reste responsable de la conformité de son Site à la réglementation applicable à son activité.

## Responsabilité

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages résultant notamment :

- d'informations erronées fournies par le Client ;
- de contenus fournis par le Client ;
- d'une intervention effectuée par le Client ou un tiers ;
- d'un dysfonctionnement d'un service tiers ;
- d'une défaillance de l'hébergement ;
- d'une évolution de WordPress, Elementor ou d'une extension ;
- d'une attaque informatique ;
- d'une utilisation non conforme du Site ;
- d'un événement de force majeure.

Le Prestataire ne garantit pas que le Site sera exempt de toute erreur ou indisponibilité.

## Tarifs

Les prix figurant sur le devis sont valables durant soixante (60) Jours à compter de l'édition de celui-ci, sauf mention contraire écrite sur le devis de la part du Prestataire. Toute demande de prestation ne figurant pas dans la proposition fera l'objet d'un devis supplémentaire. Le prix de vente des services ne comprend pas les frais éventuels facturés en supplément évoqués au point 5 (frais annexes · débours)

## Paielements

Le solde dû devra être fait avant la livraison du site complet et validé par les deux parties, sans réception du paiement, aucun accès complet (identifiant, mot de passe, base de données, ect) ne sera transmis.

Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Melle KERISIT Coralie, dans les 15 jours après réception de la facture envoyée par mail, à l'adresse associée au Client.

Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout retard de paiement entraîne également l'application de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 €**, sans préjudice de la possibilité de demander une indemnisation complémentaire lorsque les frais de recouvrement effectivement engagés sont supérieurs au montant forfaitaire prévu par la réglementation.

En cas d'impayé, le Prestataire saisira **sa protection juridique CFDP**, qui prendra en charge le recouvrement.

Tous les frais engagés restent à la charge du Client.

## Suspension des prestations

En cas de défaut de paiement, de défaut de transmission des éléments nécessaires ou de non-respect grave des obligations du Client, le Prestataire peut suspendre temporairement la Prestation.

La suspension entraîne un report du calendrier.

Les sommes correspondant aux travaux déjà réalisés restent dues.

## Annulation de commande

Le Prestataire se réserve le droit de refuser ou annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, ou en raison d'un motif légitime. Toute annulation de commande pour quelque cause que ce soit, par le Client, entraînera l'exigibilité de rétribuer les montants relatifs aux prestations réalisées ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux recherches effectuées en vue de la prestation. L'ensemble des droits d'auteur reste la propriété exclusive et entière du Prestataire, à l'exception des données fournies par le Client. Les fichiers créés et utilisés par le Prestataire ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contribution financière. Les maquettes et toutes les œuvres originales, restent la propriété du Prestataire, ainsi que les projets soumis et non retenus. En tout état de cause, les acomptes déjà versés resteront la propriété du Prestataire, constituant un dédommagement pour le travail entrepris.

## Modification des propositions graphiques

Le client s'engage à formuler ses demandes de modification concernant la ou les propositions graphiques par le Prestataire de façon claire et explicite dans un délai de quinze jours suivant la livraison de la ou des maquettes à valider. Il est convenu entre les deux parties que la prise en considération de demande(s) de modification faites par d'autres moyens, notamment oralement, sont laissées à la convenance du Prestataire. Seront également facturés en plus : les modifications demandées par le client en cours de réalisation (erreurs, omissions, ajouts ... ), si elles impliquent un remaniement du projet initial ou du travail déjà entrepris par le Prestataire au-delà du nombre autorisé initialement mentionné dans le devis émis et signé par le Client au début des travaux.

## Règlement des litiges

Les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable à tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du contrat.

À défaut de résolution amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun applicables.

Pour les relations entre professionnels, une clause attributive de compétence spécifique pourra être prévue lorsque les conditions légales permettant son application sont réunies.

## Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, le Prestataire se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis que le Prestataire se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

## Force majeure

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client, soit au fait insurmontable de la force majeure (circonstances extérieures aux parties, imprévisibles et indépendantes de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher). Sont aussi considérés comme cas de force majeure : tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par Internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties.

Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

## Propriétés des travaux réalisés

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive du Prestataire tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le Client.

Dans le cas contraire, la prestation en cours ou réalisée dans sa totalité peut être mise sous maintenance dans l'attente de la régularisation de la situation.

Le Client deviendra propriétaire dans sa totalité propriétaire de son site et des droits cédés à compter du règlement final et soldant toutes les factures au prestataire dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété du Prestataire. Seul le produit fini sera adressé au Client. Le prestataire n'a pas l'obligation de mettre à disposition du Client les fichiers sources mais seulement le résultat de son travail sous une forme exploitable par des professionnels du secteur concerné. A défaut d'une telle mention et si le Client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé. Les travaux réalisés par le Prestataire, en particulier les études préalables, restent confidentiels et ne peuvent en aucun cas être transmis par le Client à une personne tierce sans accord préalable.

Le Prestataire s'engage après solde de la ou les factures à laisser son client propriétaire à 100% pour l'hébergement, le nom de domaine, le site et tous les éléments en lien pour le bon fonctionnement du site à l'avenir.

Il appartient au Client d'assurer la protection juridique de son site ou toute autre création. Le Prestataire conserve en toute circonstance ses **droits d'auteur moraux** et sera cité dans le footer et la page mentions légales.

## Principes de cession

La reproduction et la réédition des créations du Prestataire sont soumises à la perception de droits d'auteur selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9). La cession de ces derniers ne concerne que l'utilisation spécifiquement prévue. Toute utilisation ultérieure ou différente nécessite une nouvelle convention Il est également rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une oeuvre faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. La signature ne peut être supprimée sans l'accord du Prestataire. Une idée proposée par le Client ne constitue pas, en soi, une création.

## Droits de reproduction et de diffusion

Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale faisant l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur. Les droits sont cédés dans le périmètre temporel et géographique du présent contrat et ne sauraient en excéder cette limite. Pour permettre au commanditaire d'exploiter librement la prestation fournie dans le cadre de son activité, l'ensemble des droits patrimoniaux relatifs à la création du Prestataire, au titre du projet seront entièrement et exclusivement cédés au commanditaire et ce pour la diffusion sur les supports spécifiquement adressés lors de la commande, lors du paiement effectif de l'intégralité des honoraires dus.

## Copyright et mention commerciale

Sauf mention contraire explicite du Client, la Graphiste se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, telle la formule "site réalisé et conçu par Creation K" assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité ([www.creahon-k.fr](http://www.creahon-k.fr)). La société cliente s'engage à ne pas s'y opposer, et à ne jamais supprimer ces informations

## Droit de publicité

Le Prestataire se réserve le droit de diffuser publiquement ses réalisations, de les présenter dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe, de publicité. Le client s'engage à ne jamais s'y opposer sauf mention contraire écrite de la part du client et acceptée par le Prestataire.